

**COMTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 13 SEPTEMBRE 2011-09-20
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BALBIGNY (LOIRE)**

SEANCE DU 13/09/2011

DATE DE LA CONVOCATION : 01/09/2011

DATE D'AFFICHAGE : 01/09/2011

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
23	23	

L'an deux mille onze, le treize septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc REGNY, Maire.

PRESENTS : MRS. REGNY Jean Marc, JONINON Pierre, DELORME Jean, Mme BECARD Éliane, M. PARDON Daniel, GRANGE André, Mme CUSSIÈRE Marie Claude, MRS THOMAS André, BACCONIN Stéphane, ARTAUD Alain, GINOT Marc, Mmes FONTVIEILLE Françoise, DUFOUR Françoise, M. LYON Christophe, Mme LYONNET Joëlle, MRS DACHEUX Éric, PAYS Hervé, DUPIN Gilles.

ABSENTS : M. FRECON Pierre-Louis avec pouvoir donné à Mme BECARD, Mme PALMIER Sandrine avec pouvoir donné à M. PARDON, M. GALICHET Éric avec pouvoir donné à Mme DUFOUR, Mme MICHEL Sandrine avec pouvoir donné à M. DUPIN, Mme BOSCO Blandine avec pouvoir donné à Mme LYONNET,

SECRETARE DE SEANCE : M. ARTAUD

Les compte rendus du 11 AVRIL (secrétaire : M. LION) et du 5 juillet (secrétaire : Mme CUSSIERE) ont été approuvés.

1 – Protection des captages d'eau de Chassagny :

Mise en place d'un programme d'actions « captages grenelle » . Pilotage par la société **ENVYLIS** . 4 syndicats concernés (S.E BONSON, S.E. CHAZELLES, S.E. GANTET, COMMUNE DE BALBYGNY)

Méthode de travail : Etablir un diagnostic sur la qualité de l'eau (en particulier pb de nitrates) en prenant en compte le volet agricole et le volet non-agricole. Début de l'opération en Mai 2011 . En septembre validation du diagnostic.

Mise en place d'actions : (Améliorations de pratiques, informations, actions de sensibilisation...). Ces actions pourront être financées par l'Europe, l'Etat, l'agence de bassin + autofinancement

Ces actions seront réalisées dans un premier temps sur la base du volontariat ; ensuite si les résultats ne sont pas satisfaisants elles pourront devenir obligatoires avec contractualisation des projets.

DEMANDE : Embauche d'un chargé de mission et d'un stagiaire qui seront mutualisés entre les 4 syndicats.

VOTE A L'UNANIMITE DU CONSEIL

2 – Approbation des rapports d'affermage pour l'eau et l'assainissement :

a/ L'eau

Propositions d'améliorations :

Création d'un réservoir supplémentaire.

Télésurveillance de la chloration.

Les problèmes récurrents de l'Arsenic et de la Radioactivité sont évoqués par les membres du conseil.

M. Dupin s'étonne du pourcentage très important de pertes (+16%) et de la directive donnée dans le rapport, à savoir de changer les canalisations fonte sous la 1082. Or il semblerait que les travaux auraient été réalisés .

VOTE : 6 ABS 17 POUR

b/ L'assainissement

Constat : Arrivée très importante à la station d'eaux parasites en particulier par temps de gros orages

Préconisation : poursuite de la mise en réseaux séparatifs en particulier au niveau de la rue de Concillon.

Autre constatation : Augmentation inexplicquée de 35% des boues

VOTE A L'UNANIMITE

3 – Taxe d'aménagement :

LA T.L.E.(taxe locale d'équipement) perçue sur les constructions disparaît . Elle doit être remplacée par une taxe d'aménagement basée sur d'autres critères

Proposition d'une réunion des commissions de finances et d'urbanisme afin d'étudier le problème et définir les taux (les décisions définitives sont à prendre avant fin octobre) :

JEUDI 6 OCTOBRE 20H30

4 – Régie de recettes

Ouverture ou aménagement de régies de recettes afin de percevoir au guichet les sommes dues à la commune au titre des divers services rendus.

Voir l'état en annexe

Attributions de bons de fleurissement

40€ . 35€ . 30€ . 25€

VOTE A L'UNANIMITE

5 – Ouverture d'un poste d'adjoint administratif (4/5 ou TC) au 1^{er} Octobre :

M le maire justifie cette demande en signalant que l'augmentation des tâches dévolues au personnel administratif est significative (poste passeport en particulier). Il note également que le départ à la retraite de Madame GRIZONNET dont l'expérience et la très forte connaissance de la commune apportaient un plus au service va accentuer encore les difficultés prévisibles.

Mme Grizonnet est remplacée par Mme RODAC spécialiste des projets d'urbanisme et dont les compétences seront très utiles au développement immobilier qui se précise.

Intervention de M. Dacheux sur ce sujet :

1 « Pourquoi avoir embauché une personne au grade inférieur suite au départ de Mme Grizonnet ? »

2 « La demande d'embauche d'une personne sur un petit volume horaire pour assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles n'avait pas été possible depuis 3 ans sur le budget de la commune ; je constate que les difficultés prévisibles du fonctionnement du secrétariat ont occasionnées une réponse beaucoup plus rapide »

Réponse de M.REGNY :

1 /Mme RODAK avait un profil professionnel qui correspondait à nos attentes. Sa volonté d'intégrer l'équipe administrative municipale et son expérience de l'instruction des autorisations d'urbanisme nous a convaincu.

2 / Parallèlement à cette embauche, Mme ALEX est embauchée à mi-temps sur un poste mixte regroupant diverses missions et en particulier celle d'assurer la sécurité des enfants lors des trajets. C'est un poste de travail avec des horaires très découpés, donc difficile à pourvoir.

3/ En ce qui concerne la demande d'ouverture d'un poste d'adjoint administratif supplémentaire, le DGS aurait dû en faire la demande plus tôt, compte-tenu de la surcharge des services depuis plus de deux ans. Le personnel administratif a réussi à faire face aux urgences, mais il convient maintenant d'effectuer la totalité des tâches quantitativement et qualitativement.

Intervention de M. Lion :

Proposition d'embauche de cette personne à temps complet. Le volume horaire supplémentaire permettrait d'apporter une aide administrative aux différentes associations de la commune.

VOTE POUR UN TEMPS COMPLET AVEC SERVICE AUX ASSOCIATIONS : 22 POUR ET 1 ABSTENTION.

6 - Modification apportée au budget

Le compte 1068 du budget eau et assainissement calculé à partir des reports doit être inscrit en programme nouveau .

VOTE : UNANIMITE

7 – Dénomination des voies :

Suite à la création de nouveaux lotissements, il convient de prévoir une réunion afin de définir le nom des différentes voies et de réfléchir à une nouvelle signalétique :

Lundi 10 Octobre 20H 30

8 – Alignement de la rue du Triole :

Le plan de la rue avait été réalisé il y a très longtemps, mais on ne retrouve aucune trace de délibération officielle .Il convient de définir un projet global d'urbanisation dans la zone du lotissement des Cèdres ainsi que du nouveau lotissement longeant la route Nationale .Il se trouve que 2 maisons ne respectent pas l'alignement des autres constructions de la rue. M. le maire propose de prendre une délibération d'alignement de l'ensemble des habitations de cette rue

VOTE : 2 ABS - 21 POUR

9 – Indemnité de conseil et de budget du comptable du trésor :

Une indemnité d'environ 600€ peut être accordés au comptable du trésor par le conseil municipal

VOTE : CONTRE : 4 ABS :3 POUR : 16

10 – Questions diverses :

A/ Devenir des bâtiments de la laiterie : Pour l'instant l'entreprise les conserve

B/ Diagnostique accessibilité : Réponse attendue pour le 20 septembre pour l'ensemble des communes concernées .

C/ Bâtiment de la poste : Pour l'instant il semblerait que le bâtiment ne bouge pas . Demande de revalorisation du loyer . Le logement est actuellement occupé dans le cadre des activités de la poste .

D/ Travaux de la salle polyvalente : Réfection du sol endommagé suite à un orage violent (travaux terminés pour le samedi 17 Sept) Une réfection totale de la toiture est à envisager à court ou moyen terme (Sur les 3 salles de la région bâties à la même époque et sur le même modèle, seule la notre a conservé son toit de départ) .

E/ Assainissement de la « Goutte Rouge » : Les riverains de la zone de « Montélimar » souhaiteraient être associés au projet. Même si cela concerne dans les 2 cas l'assainissement les travaux sont de natures totalement différentes et ne peuvent pas être associés.

F/ Compatibilité entre la fonction d'adjoint responsable de la vie associative et le fait de ne plus habiter sur la commune: M GRANGE , adjoint concerné par la question signale qu'il reste en contact permanent avec le maire, les autres adjoints et tous les présidents de sociétés, qu'il est présent 3 fois par semaine à la mairie et qu'il participe à toutes les A.G. lorsqu'il y est convié .

G/ Effectifs scolaires : stabilité

H/ Locaux de la gare : 3 projets envisagés (Syndicat d'initiative- R.A.M.- Local de vente de produits frais) Pour l'instant aucune réponse de la SNCF .

I/ Immeuble BIVON :Cela reste encore très flou même si Maître Raquin a reçu le 8 Septembre un fax confirmant l'accord pour la levée de l'hypothèque .

Avancée du projet du rond point Nord : On se dirige plutôt vers un tourne à gauche (Coût trop élevé pour le rond point)

AUTRES INFORMATIONS :

Commission fleurissement : Mardi 27 Septembre à 10 H

Réunion de travail sur la ZAC du levant : Jeudi 13 Octobre à 20H

Réunion conviviale en l'honneur du départ de Mme Grizonnet : Jeudi 29 Sept à 18h

Prochains conseils : Jeudi 20 Octobre
 Lundi 21 Novembre
 Mardi 20 Décembre

La séance est levée à 23H 30 .

Suite à modification, le conseil municipal d'octobre aura lieu le 27.

Signature des membres présents.